

Assemblée générale de Château Fleuri : une gestion associative qui fonctionne bien



Assemblée générale de Château Fleuri : une gestion associative qui fonctionne bien

Lundi 11 septembre 2023, le président Pierre Antonello ouvrait la 47ème assemblée générale de l'association gestionnaire du « Château Fleuri » en présence des élus, résidents, familles et personnels.

Il insistait sur le caractère désintéressé de l'association gestionnaire. Il remerciait vivement ses collaborateurs du Conseil d'Administration pour leur fidélité et leur implication totalement bénévole.

Il rappelait les faits importants de l'année 2022. Une année marquée à nouveau par la Covid et sa farandole de protocoles, obligations ...et soulignait la bonne couverture vaccinale des résidents. Une année marquée également par une inquiétante pénurie de personnel soignant.



La Directrice, Béatrice Cabannes dressa un bilan d'activité pour l'année 2022 avec un profil très précis des 83 personnes accueillies et accompagnées en 2022 dont 3 couples.

70 résidents originaires du bassin de vie pour la grande majorité étaient présents au 31/12/2022 (capacité maximale d'accueil) âgés de 69 à 104 ans.

L'établissement comptait 3 centenaires.

Elle précisa que toute personne âgée peut entrer au « Château Fleuri » quels que soient ses revenus, l'établissement ayant tous les agréments pour obtenir des aides financières.

Elle indiqua que le « Château Fleuri » participe aussi au maintien à domicile grâce à son service de portage de repas à domicile. 15 583 repas chauds ont été servis, livrés ou récupérés en 2022.

Puis, elle énonça les comptes de l'année 2022. Le budget 2022 avoisine les 3 200 000 € dont la plus grande partie revient aux charges de Personnel de l'Association qui emploie 44 salariés au 31/12/2022.

Elle insista sur la grande difficulté voire impossibilité de recrutement du personnel soignant (infirmiers et aides-soignants) indispensable pour une prise en charge de qualité...et l'impossibilité de faire fonctionner l'espace de vie « Les Oliviers ».

Le prix de journée 2023 s'élève à 65.70€ pour une personne seule et 111.34 € pour un couple.

Au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration, les membres sortants ont représenté leur candidature.
<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/69937-assemblee-generale-de-chateau-fleuri-une-gestion-associative-qui-fonctionne-bien>

Président : M. Pierre Antonello,

Vice Président : Mme Marie France Connefroy,

Vice Président : M. Jean Claude Roblique,

Trésorier : Mme Maïté Cazenave,

Trésorier adjoint : Mme Chantal Goulu-Martinat (représentante Mairie),

Secrétaire : M. David Vallat,

Secrétaire adjoint : Mme Lucette Trépout.

Administrateurs : Mme Hélène Dat, M. Benoît Desenlis, Mme Francette Escaïch.

Mme La Maire Barbara Neto, Mme Emeline Lafon et M. Benoît Desenlis, Conseillers Départementaux, très attachés à l'établissement, ont salué les actions menées par le « Château Fleuri », la bonne tenue de l'établissement ainsi que la qualité de prise en charge des résidents.

Un pot de l'amitié clôtura cette assemblée générale.

Crédit photos : Benoît Desenlis